

RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00370
Numéro SIREN : 504 629 221
Nom ou dénomination : 3%. COM

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2018 sous le numéro de dépôt 1450

DÉPÔT DU

17 MAI 2018

3%.COM

N° 218 B 1450



SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 4.000 €

SIEGE SOCIAL : 1011, avenue des Golfs

Domaine de la Colle Douce

83700 SAINT RAPHAEL

RCS FREJUS B 504 629 221 (2008 B 370)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 23 AVRIL 2018 A 9 H 00
(COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2017)

Monsieur Laurent DE BREYNE, associé unique et Gérant de la Société, propriétaire des 400 parts sociales de 10 € chacune composant le capital social de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- ✓ L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017
- ✓ L'affectation du résultat de l'exercice
- ✓ La Rémunération de la gérance
- ✓ La mention des conventions visées à l'article L.223.19 du Code de Commerce
- ✓ La délégation de pouvoirs en vue des formalités

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 103.624 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017 soit un BENEFICE de 103.624 € comme suit :

. Aux Autres Réserves	103.600 €
. Au Report à Nouveau	24 €
	<u>103.624 €</u>

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'associé unique rappelle qu'il a été procédé à une distribution de dividende en date du 8 juin 2015 pour un montant de 3.000 €. Plus aucune autre distribution n'est intervenue depuis.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'associé unique précise que le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal s'est élevé à 2.140 €.

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération versée à la gérance au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017 soit la somme de 80.000 € bruts.

Il approuve également la prise en charge par la société :

- . des cotisations sociales obligatoires pour un montant de 24.783 €
- . la somme de 9.754 € au titre de la Loi Madelin,
- . la somme de 5.912 € au titre de la CSG déductible,
- . la somme de 3.138 € au titre d'abondement PEE

QUATRIEME DECISION

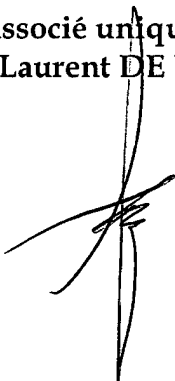
L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.223.19 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

DE TOUT CE QUE DESSUS IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL
PAR L'ASSOCIE UNIQUE ET GERANT DE LA SOCIETE ET REPERTORIE SUR
LE REGISTRE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE.

L'associé unique et gérant,
Laurent DE BREYNE



3%.COM

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

17 MAI 2018

N° 2018 B 1450

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 4.000 €

SIEGE SOCIAL : 1011, avenue des Golfs

Domaine de la Colle Douce

83700 SAINT RAPHAEL

RCS FREJUS B 504 629 221 (2008 B 370)

--

TEXTE DU PROJET DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 23 AVRIL 2018 A 9 H 00

(COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2017)

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 103.624 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017 soit un BENEFICE de 103.624 € comme suit :

. Aux Autres Réserves	103.600 €
. Au Report à Nouveau	24 €
	103.624 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'associé unique rappelle qu'il a été procédé à une distribution de dividende en date du 8 juin 2015 pour un montant de 3.000 €. Plus aucune autre distribution n'est intervenue depuis.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'associé unique précise que le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal s'est élevé à 2.140 €.

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération versée à la gérance au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017 soit la somme de 80.000 € bruts.

Il approuve également la prise en charge par la société :

- . des cotisations sociales obligatoires pour un montant de 24.783 €
- . la somme de 9.754 € au titre de la Loi Madelin,
- . la somme de 5.912 € au titre de la CSG déductible,
- . la somme de 3.138 € au titre d'abondement PEE

QUATRIEME DECISION

L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.223.19 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'associé unique,
Laurent DE BREYNE



Désignation de l'entreprise SARL 3 pourcent.COMNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 1011 AVENUE DES GOLFS83700 ST RAPHAELNuméro SIRET * 5 0 4 6 2 9 2 2 1 0 0 0 2 0Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>			
		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles								
	Fonds commercial *	010		012					
	Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *	028	37 251	030	6 371	30 880	34 417		
	Immobilisations financières * (1)	040	1 600	042		1 600	1 600		
	Total I (5)	044	38 851	048	6 371	32 480	36 017		
	STOCKS								
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
	Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	600	066		600	1 052		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	132 380	070	1 710	130 670	77 725		
	Autres * (3)	072	34 232	074		34 232	22 912		
Valeurs mobilières de placement	080	150 000	082		150 000				
Disponibilités	084	334 968	086		334 968	354 932			
Charges constatées d'avance *	092	1 967	094		1 967	12 201			
Total II	096	654 148	098	1 710	652 438	468 823			
Total général (I+II)	110	692 999	112	8 081	684 919	504 840			
PASSIF									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	30 000	30 000			
	Ecart de réévaluation	124		124					
	Réserve légale	126		126	3 000	400			
	Réserves réglementées *	130		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	132		132	112 700	69 400			
	Report à nouveau	134		134	50	22			
	Résultat de l'exercice	136		136	103 624	45 928			
	Provisions réglementées	140		140					
	Total I	142	249 374	142	249 374	145 750			
	Provisions pour risques et charges	154		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	8 641	14 595			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	342 622	280 943			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	796	172	83 131	62 119			
	Produits constatés d'avance	174		174	1 151	1 433			
	Total III	176	435 545	176	435 545	359 090			
Total général (I + II + III)	180	684 919	180	684 919	504 840				
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	2 565			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	915			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL 3 pourcent.COM		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
						13 1 1 2 2 0 1 7		13 1 1 2 2 0 1 6	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
	Production vendue	biens		215		214			
		services *		217	3 203	218	2 975 475	2 449 524	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230	7 810		78	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	2 983 286		2 449 603	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier 4 373 - immobilier)				242	2 669 803		2 228 244	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 3 885)				244	5 319		3 868	
	Rémunérations du personnel *				250	138 269		130 114	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	8 798		7 932	
	Dotations aux amortissements *				254	4 452		2 692	
	Dotations aux provisions				256	1 710			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	11 750	11 264	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	2 840 101		2 384 114
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	143 185		65 489	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280				
	Produits exceptionnels (IV)				290	160		4 020	
	Charges financières (V)				294	628		203	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	57	10 694	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	39 036		12 684	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	103 624		45 928	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	103 624	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.net)				324	39 451			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, tiercé)	127	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44, endecies)	990	
Divers (44, quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Crédence due au report en arrière du déficit	346			
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	143 975	354		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	143 975	372		

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL 3 pourcent.COM

31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
Amort. Mercedes Classe A		787
Amort. BMW		1 296
PV		57
Total des réintégrations diverses	330	2 140

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		1 240
Total des déductions diverses	350	1 240

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

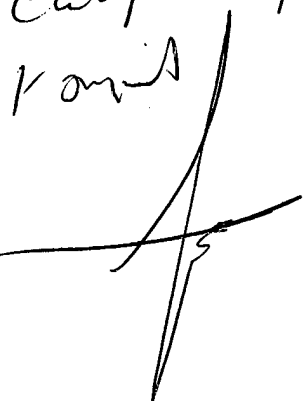
SARL 3 pourcent.COM
1011 AVENUE DES GOLFS
DOMAINE DE LA COLLE DOUCE
83700 ST RAPHAEL

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU

17 MAI 2018

N° 218 31450

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

Calixte en/ou
Kouid


SOGETEC
36 PLACE DEI DOUFIN
LE PALADIEN BAT B
83600 FREJUS
04.94.44.54.60

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Dépréciation des créances	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Détail des produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 684 918.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 975 475.36 Euros et dégageant un bénéfice de 103 623.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 240 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a eu pour objectif de redonner à notre entreprise une marge de manœuvre pour prospecter de nouveaux marchés et restaurer notre fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	24 719		
Matériel de transport	10 115		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 003		915
TOTAL	36 837		915
Autres participations	600		
Prêts, autres immobilisations financières	1 000		
TOTAL	1 600		
TOTAL GENERAL	38 437		915

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			24 719	24 719
Matériel de transport			10 115	10 115
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		501	2 417	2 417
TOTAL		501	37 251	37 251
Autres participations			600	600
Prêts, autres immobilisations financières			1 000	1 000
TOTAL			1 600	1 600
TOTAL GENERAL		501	38 851	38 851

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	1 068	2 034		3 102
Matériel de transport	327	2 023		2 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 024	395	501	918
TOTAL	2 420	4 452	501	6 371
TOTAL GENERAL	2 420	4 452	501	6 371

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 034				
Matériel de transport	2 023				
Matériel de bureau informatique mobilier	395				
TOTAL	4 452				
TOTAL GENERAL	4 452				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		1 710			1 710
TOTAL		1 710			1 710
TOTAL GENERAL		1 710			1 710
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 710			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 000	1 000	
Autres créances clients	132 380	132 380	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 864	30 864	
Débiteurs divers	3 368	3 368	
Charges constatées d'avance	1 967	1 967	
TOTAL	169 580	169 580	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7	7		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 634	6 069	2 565	
Fournisseurs et comptes rattachés	342 622	342 622		
Personnel et comptes rattachés	1 058	1 058		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 869	3 869		
Impôts sur les bénéfices	26 224	26 224		
Taxe sur la valeur ajoutée	47 962	47 962		
Autres impôts taxes et assimilés	1 876	1 876		
Groupe et associés	796	796		
Autres dettes	1 346	1 346		
Produits constatés d'avance	1 151	1 151		
TOTAL	435 545	432 980	2 565	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 950			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	400			400

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	246 241
Dettes fiscales et sociales	3 281
Autres dettes	5
Total	249 534

Détail des charges à payer

	Montant
- FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR	246 241
- PERSONNEL PROVISION POUR CP	1 058
- PERSONNEL PROVISION POUR CHARGES SUR CP	347
- TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	120
- FORMATION PROFESSIONNELLE A PAYER	97
- CVAE A PAYER	1 658
- ASSURANCE SUR EMPRUNT A PAYER	5
- INTERETS SUR EMPRUNT A PAYER	7
- ARRONDIS	1
Total	249 534

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 967
Total	1 967
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 151
Total	1 151

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- CCA LEASING	177		
- ANNONCES FIGARO	1 346		
- ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS	115		
- FMG ASSURANCES	109		
- INDICATOR	46		
- ABONNEMENT	174		
Total	1 967		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- PACK PUB CONSTATES D'AVANCES	1 151		
Total	1 151		

Le 06/04/2018
DE BREYNE LAURENT Gérant